

Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées

Ligue de Taekwondo Ile de France

1 photo

FICHE CANDIDATURE RESPONSABLE DES DISCIPLINES ASSOCIÉES DE LA LIGUE (RDAL)

SAISON 2020-2024

(LES CANDIDATURES SERONT ADRESSEES A LA DTN POUR VALIDATION)

Document à adresser par mail au plus tard le 13 décembre 2021 à l'adresse suivante : joel.miyahouenou@gmail.com

| Nom *: | Prénom* : |
|---|---------------------|
| Adresse*: | |
| Code Postal*: | Ville*: |
| Téléphone*: | Mobile *: |
| Email * : | |
| Grade FFTDA*: | Date de naissance*: |
| Situation professionnelle*: | |
| Club d'appartenance * : | |
| N° Affiliation* : | Grade *: |
| N° de licence *: | N° de passeport *: |
| Diplômes d'enseignant de taekwondo dont vous êtes titulaire (joindre les photocopies)*: | |
| □ DIF □ CQP MAM □ DEJEPS Mention Taekwondo □ Autre (précisez) : | |
| Disciplines associées pratiquées*: | |
| ☐ Hapkido ☐ Tang So | oo Do 🔲 Soo Bahk Do |
| Motivation*: | |
| | |
| | |

* Tous les Champs sont obligatoires

TAEKWONDO Ligue Îte de France

Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées

Ligue de Taekwondo Ile de France

Le Responsable des Disciplines Associées de Ligue (RDAL) :

Prérequis:

- -Être reconnu pour incarner les valeurs de nos disciplines.
- -Avoir son passeport sportif à jour
- -Etre licencié(e) dans la région dans laquelle il postule.
- -Etre titulaire du 1^{er} dan FFTDA (délivré par la CSDGE).
- -Maitrise les outils informatiques inhérents à son environnement.
- -Maitrise la règlementation de la CSDGE et celle relative aux grades de la discipline concernée.

Missions:

- -Incarne les valeurs de nos disciplines (de part sa fonction, il doit être exemplaire dans son attitude et cela en toute circonstance).
- -Est garant de l'application des Directives Techniques Nationales au service de l'intérêt général.
- -Propose et met en œuvre des actions de promotion à destination d'un large public.
- -Inscrit les actions des DA dans le calendrier régional.
- -En relation avec le directeur des grades, organise les passages de grades.
- -Réalise et présente un bilan de son activité.
- -Sur convocation du DTN, il participe au regroupement concerné.

Nomination:

-Par le DTN sur proposition du président de ligue et en concertation avec les présidents de la commission disciplines associées.